

LA GUERRE AUX SŒURS DE CHARITÉ

JUGÉE PAR LES AMÉRICAINS

Un journal des Etats-Unis fort important et très influent dans tout le Sud, le *Register*, de Mobile, a publié, à propos de l'expulsion des sœurs de charité des hôpitaux de Paris un écrit avec la virulence propre à la presse de ce pays, quand quelque grand attentat contre la conscience publique soulève l'âme de ces libres citoyens. On verra en le lisant que l'auteur est protestant et républicain. Cela n'en donne que plus d'autorité au chaleureux témoignage rendu à ces admirables filles de l'Eglise catholique; cela ne rend que plus sanglante la flétrissure infligée à un gouvernement dont les agissements compromettent si gravement l'honneur du nom français :

"Dans notre enfance, dit le journal américain, avant que le contact des choses du monde nous eût appris les œuvres pratiques des Sœurs de charité, leur nom nous était connu uniquement par l'immortel poème de Gérard Griffin. A mesure que le temps a marché pour nous et nous a conduits à travers les horreurs des épidémies, des champs de batailles et des calamités nationales, la blanche cornette de l'ange de merci apparaissant toujours au milieu des espérances perdues pour relever nos cœurs et soulager nos souffrances physiques, nous a amenés au milieu de la mauvaise fortune à réfléchir sur l'objet dernier et suprême de la vie, l'au-delà du tombeau. Aussi, est-ce avec une profonde irritation que bien des hommes de croyances et de nationalités diverses, ont lu le récit des efforts du Corps législatif français pour chasser les Sœurs de charité des hôpitaux de Paris, et leur substituer des infirmières laïques, probablement choisies dans le même élément qui a donné au monde les Rochefort, les Pascal Grousset, les Zola. Heureusement, M. Lambert Sainte-Croix, un orléaniste, ce qui veut dire un homme ayant dans les veines une moitié de sang royaliste, a interpellé le ministre pour qu'il exposât ses vues sur cette affaire. Il a forcé le ministre de l'intérieur à décliner la responsabilité de pareils actes, et à la rejeter sur les épaules d'autrui. Nullement satisfait de cette manière toute gauloise de se tirer d'embarras, M. Lambert de Sainte-Croix a proposé et a fait adopter par une majorité de 147 voix contre 110, un ordre du jour demandant la conservation des Sœurs de charité comme infirmières.

"Aux yeux de certaines gens, il pouvait y avoir des motifs plausibles pour l'expulsion des Jésuites, et peut être les moines de la Chartreuse auraient été chassés si l'on n'avait pas craint de faire passer à Londres la fabrication de leur précieuse liqueur, et de priver le Trésor public d'un important revenu. Mais la Sœur de charité! est-elle un politicien? Est-ce elle qui enlèvera aux lycées du gouvernement, les centaines de jeunes gens qui vont en foule aux collèges des Jésuites de préférence aux écoles athées de la République? Allez aux Invalides. Causez avec le vieux vétéran estropié et mutilé, qui vous parle de Balakava, d'Inkermann, de Sébastapol, de Magenta, de Solferino et de Sedan. Demandez-lui ce qu'il pense de "ma Sœur," et, tordant ses moustache grise, il vous dira avec un "sacré nom" que ceux qui osent dire un mot contre ces anges secourables sont des chiens, des lâches qui n'ont jamais senti l'odeur de la poudre, et qui, pour toute science, connaissent le tierce et le quarte, figurent dans un duel (??) et vont ensuite faire de bons déjeuner au Bois de Boulogne.

"Il ne convient peut-être pas de donner un caractère personnel à un article de ce genre. Cependant, nous nous souvenons d'avoir vu une fois, dans une de nos principales cités du Sud, un officier d'état-major confédéré, à cheval, pris de boisson à un degré fort répréhensible. Il chevauchait à droite et à gauche et ses zigzags forçaient les piétons à se réfugier sur les trottoirs. Tout à coup, au coin d'une rue, il rencontre une Sœur de charité attachée

à un de nos régiments qui traversait la voie. Effrayée par les allures extravagantes du cavalier et de sa monture, elle recule avec terreur. Mais à cette vue l'officier arrête net son cheval, et, portant la main à son képi, attendit immobile dans cette position jusqu'à ce que la noble femme eût passé. L'homme avait triomphé en lui de la brute, et à ce spectacle, la foule, amassée sur les trottoirs, ne put se contenir: elle éclata en un tonnerre d'applaudissements.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centins.

DÉCÈS

A St-Roch de Québec, samedi après-midi, le 13 août, à l'âge de 9 mois et 6 jours, Joseph-Tiburce-Jules-Oscar, enfant de M. L.-F. Bernier, commis-marchand. Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Roch, lundi, le 15 du courant.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 25 août 1881

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPER, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

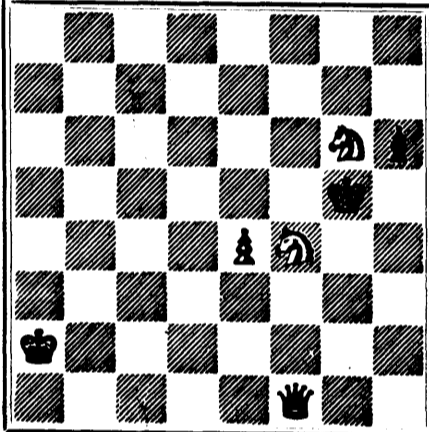
SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 281. — MM. M. Lalandry, New-York; A. C. St-Jean; H. Lafrenière, M. Toupin, T. Gagnier, A. Buisson, Montréal; N. P. Sorel; Un amateur, E. Legault, Ottawa; L. O. P. Sherbrooke; V. Gagnon, J. Delaunais, F. Côté, Québec.

PROBLÈME No. 283.

Composé par M. V. PEYRAS, Aix-en-Provence (France)

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups.

SOLUTION. — No. 281.

Blancs.	Noirs.
1 C 1er CR	1 R 5e R
2 R 4e F	2 F 6e R
3 D 4e D, mat.	

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. LES TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades; soulageant l'irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquels sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TRONCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puisseance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

1881



1881

LA GRANDE

EXPOSITION DU CANADA,

DEVANT AVOIR LIEU EN LA

CITE DE MONTREAL,

—DU—

14 AU 23 SEPTEMBRE,

Sous le patronage de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

25,000 PIASTRES EN PRIX!

Cette Exposition promet de surpasser toutes celles qui ont eut lieu jusqu'ici dans la Puisseance.

ELLE EST DIVISÉE EN TROIS PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS :

AGRICULTURE!

INDUSTRIE!

HORTICULTURE!

OUVERTE AU MONDE ENTIER

Afin de donner plus de facilités, les terrains de l'Exposition ont été agrandis, de même que les bâtisses.

Un espace convenable a été réservé pour la mise en mouvement des machines, et la démonstration des procédés de fabrication.

Plusieurs traits nouveaux et intéressants caractériseront cette Exposition.

Les arrangements ont été faits pour l'exhibition de produits de l'industrie française, qui seront envoyés directement de Paris, spécialement pour l'Exposition.

On croit que d'autres pays exposeront aussi.

Le magnifique vapeur "PARISIEN" sera dans le port durant le temps de l'Exposition.

GRANDE LAITERIE.

Parmi les autres nombreuses attractions,

DES PRIX SPECIAUX

Sur un grand pied sont offerts par le Comité d'Exposition et les marchands de produits de Montréal, aux exposants de BEURRE et FROMAGE!

Les produits de la Laiterie en voie de fabrication sur les terrains!

Le comité a pris des mesures pour faire fonctionner une Fabrique de Beurre et de Fromage pendant toute la durée de l'Exposition.

Cette partie du programme promet d'être l'un des plus intéressants attrait de l'Exposition.

GRANDE MONTRE DE CHEVAUX ET DE BESTIAUX!

Les chevaux et les bestiaux seront montrés dans le Rond entre 2 et 5 P. M., chaque jours, depuis Vendredi, 16 Septembre.

ATTRAIT PARTICULIERS!

Des mesures ont été prises pour organiser des réjouissances publiques en dehors de l'Exposition proprement dite.

EXPLOSIONS DE TORPILLES DANS LE PORT!

Démontrant par une série d'expériences étonnantes, sur le fleuve, les effets destructeurs des torpilles dans la guerre. On fera sauter des vaisseaux de grandes dimensions, obtenus pour la circonstance.

GRANDES DEMONSTRATION MILITAIRE!

Processions au Flambeau et Feu d'Artifice!

Le soir, d'une magnificence éclipsant tout ce qui a jamais eu lieu en ce genre au Canada. Auss

EXPÉRIENCE DE LUMIÈRE ELECTRIQUE!

SAUTS DE CHEVAUX!

Grands jeux athletiques et concours de Pompiers, etc.

Un programme de tous ces extraits sera publié plus tard.

De plus grandes facilités seront effectués pour l'accès aux terrains.

Par arrangements spéciaux avec les Compagnies de Chemin de Fer et de Navigation, des Excursions se feront à

PRIX REDUITS!

Ceux qui ont l'intention d'exposer doivent envoyer leur nom sans délai.

Pour liste de prix, formule d'entrée, ou toute autre information, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON,

Sec. Dépt. Indust.

181, Rue St-Jacques.

Montréal, 28 juillet 1881.

GEO. LECLERE,

Sec. Dépt. Agr.

63, Rue St-Gabriel.